

## **Conseil d'administration du 11 décembre 2000**

### **Sont présents:**

Jean Chevalier, Bénédicte Tasseau, Anthony Rigault, Véronique Pincemail.

### **Est excusé :**

Elisabeth Bühlmann.

### **Papier à en-tête de l'association**

Jean Chevalier a proposé un exemple de logo qui représentera l'association. Le logo sera monochrome et expliquera les initiales de l'AEDAA (Association des Diplômés et Etudiants en Archivistique d'Angers). L'adresse de l'association ainsi que l'adresse e-mail apparaîtront.

Il est nécessaire d'avoir un papier à en-tête avant la publication de l'Archivore, car dans le prochain numéro, le bureau mettra un mot et il est préférable que le logo soit présent. La possibilité de changer le logo plus tard a été évoqué.

**Décision :** Le logo présenté par Jean Chevalier est retenu pour présenter l'Aedaa.

### **Archivore**

Jean Chevalier a convenu avec Guenaëlle Barbot (responsable de la commission Archivore) que le bureau aura un exemplaire de l'Archivore avant qu'il ne soit édité. Il se réserve un droit de regard afin de pouvoir argumenter en cas de réclamations. Toutefois l'Archivore sera signé par Guenaëlle Barbot.

Comme l'édition du prochain numéro connaît quelques retards, le bureau a regardé la maquette rapidement et a fait quelques observations sur les points qui la concernaient (articles rédigés par les membres du bureau).

En cas de grosses corrections, Guenaëlle Barbot préviendra Jean Chevalier. La nouvelle maquette d'Archivore prévoit un format désormais en A4, et un sommaire où les différentes rubriques sont présentées.

**Décision :** Véronique Pincemail demandera à Madame Poinsothe le nombre d'étudiants en maîtrise afin de compléter un article et communiquera l'information à Jean Chevalier.

### **Sortie de rentrée**

La sortie a été préparée dans le Comité des fêtes. Il resta à faire à ce jour les photos qui serviront pour les parcours proposés par les membres du Comité des fêtes. Jean Chevalier a vu la feuille qui sera distribuée à chaque participant sur le lieu du rendez-vous.

**Décision :** Anthony Rigault et Jean Chevalier feront les photos le mardi 12 décembre entre 12h30 et 14h.

### **Journée d'étude**

Bénédicte Tasseau nous a donné le budget prévisionnel qui a été établi par la Commission JE. Les dépenses sont apparues comme très importantes, sachant que pour le moment la Commission n'a reçu que quelques subventions. L'Aedaa financera éventuellement une partie des dépenses de la Commission JE.

**Décisions :** Jean Chevalier, Bénédicte Tasseau et Anthony Rigault demanderont à Elsa-Hasnia Quétel (trésorière de la Commission) de faire partie de la Commission trésorerie et/ou financement. La demande sera faite le mercredi 13 décembre lors du cours de paléographie. Il n'a pas été pris de décision quant à la participation financière de l'AEDAA (le budget des timbres a été soulevé).

### **Liste des associations à la fac**

Suite à une visite sur le site Internet de la fac, Véronique Pincemail a vu que sur la liste des associations l'Aedaa n'apparaissait pas.

**Décision :** Jean Chevalier enverra un mail au Webmaster du site de la fac pour qu'il mette un mot sur l'Aedaa.

### **Questions diverses**

Anthony Rigault a fait savoir au bureau qu'un compte était ouvert pour les photocopies propres à l'Aedaa, à « Caple Fac ».

Jean Chevalier a fait savoir que la Commission Bureau emploi va demander un rajout de subventions pour acheter des timbres, afin d'envoyer des offres d'emploi générées par une panne technique de l'ordinateur d'Agnès Vanbalberghe. Même si exceptionnellement les offres d'emploi sont parvenues aux intéressés plus vite par le courrier que par le mail, la boîte mail continuera à être fortement valorisée.

Suite au mail envoyé par Bénédicte Tasseau, Jean Chevalier s'est proposé pour faire un mot sur l'Aedaa qui sera joint au dépliant relatif à la journée d'étude et qui fera ainsi connaître l'association. Toutefois Jean Chevalier, faute de temps, donnera son mot à Bénédicte Tasseau durant la semaine du 18 au 24 décembre.

La Commission Archivore a fait savoir que le travail se faisait très bien au sein de la Commission, et que toutes les personnes prêtes à faire un article pouvaient contacter Guenaëlle Barbot: e-mail: g-barbot@made.fr Tel: 02.41.63.30.22 (à ne donner qu'avec une extrême réserve).